



Ville de brignoles

PLAN DE FINANCEMENT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT BÉNÉFICIAIRE DE SUBVENTIONS

Conformément au Décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020 pris pour l'application de l'article L. 1111-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, applicable aux opérations d'investissement, la Mairie de Brignoles publie sur son site Internet le plan de financement de manière permanente dans un délai de quinze jours à compter du commencement d'exécution des opérations et pendant la réalisation des opérations.

PROJET : « Travaux de réaménagement des espaces publics du Pôle Liberté »	
Coût : 4 005 920 € HT - Autofinancement : 2 924 321,60 € HT	
Co-financeur :	
Etat - Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2020 1 081 598,40 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>

PROJET : « Réfection de la chapelle Notre Dame de l'Espérance »	
Coût : 300 000 € HT - Autofinancement : 137 247 € HT	
Co-financeurs :	
Etat - DSIL 2021 - 120 000 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 - 42 753 € HT	 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PROJET : « Dispositif Arbres en ville »	
Coût : 73 024 € HT - Autofinancement : 50 074 € HT	
Co-financeur :	
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur 2021 - 22 950 € HT	 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PROJET : « Projet Urbain Partenarial (PUP) quartier la tour - toutes phases »	
Coût : 5 964 319,80 € HT - Autofinancement : 4 681 059,10 € HT	
Co-financeurs :	
Etat - DSIL 2021 – Phase 1 - 483 260,70 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>
Département du Var 2021 - 600 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2023 - 200 000 € HT	 AGGLOMÉRATION Provenceverte

PROJET : « Acquisition d'un véhicule porteur d'eau pour le Comité Communal des Feux de Forêt »	
Coût : 65 585,83 € HT - Autofinancement : 35 576,83 € HT	
Co-financeur :	
Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur 2024 - 30 009 € HT	 RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PROJET : « Vidéoprotection »	
Coût : 52 571,50 € HT - Autofinancement : 44 571,50 € HT	
Co-financeur :	
Etat - FIPDR 2024 - Programme S – Sécurisation des établissements scolaires - 8 000 € HT	 PRÉFET DU VAR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>

PROJET : « Travaux de sécurisation des établissements scolaires »	
Coût : 37 666,04 € HT - Autofinancement : 30 666,04 € HT	
Co-financeur :	
Etat - FIPDR 2024 - Programme S – Sécurisation des établissements scolaires - 7 000 € HT	 PRÉFET DU VAR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>

PROJET : « Création d'un barreau de liaison entre le Chemin de Bonaival et la voie Nexity »	
Coût : 360 366,31 € HT - Autofinancement : 91 566,31 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Fonds d'Initiative Cantonale (FIC) 2024 - 68 800 € HT Axe 2 Aides aux projets communaux 2024 - 200 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Opérations diverses de passage en LED et de conformité électrique »	
Coût : 90 333 € HT - Autofinancement : 21 583 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Fonds d'Initiative Cantonale (FIC) 2025 - 68 750 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Rénovation de l'école Curie »	
Coût : 107 025,00 € HT - Autofinancement : 74 917,50€ HT	
Co-financeur :	
Etat - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 32 107,50 € HT	 PRÉFET DU VAR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>

PROJET : « Réalisation d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales »	
Coût : 120 000 € HT - Autofinancement : 90 000 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 Eaux Pluviales Urbaines - 30 000 € HT	

PROJET : « Travaux de création de réseaux d'eaux pluviales urbaines sur une portion de la RD 554 »	
Coût : 24 275,00 € HT - Autofinancement : 12 137,50 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 Eaux Pluviales Urbaines - 12 137,50 € HT	

PROJET : « Acquisition d'informatique et de numérique pour la Médiathèque »	
Coût : 38 255 € HT - Autofinancement : 19 128 € HT	
Co-financeur :	
Etat - Dotation générale de décentralisation relative aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales 2025 19 127 € HT	 PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR <i>Liberté Égalité Fraternité</i>

PROJET : « Travaux de voiries rues Trinité et Saint Christophe »	
Coût : 69 358 € HT - Autofinancement : 14 358 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 55 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Travaux de voiries chemins de la Perte et du Pin »	
Coût : 376 750,14 € HT - Autofinancement : 291 750,14 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 85 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Opération pluriannuelle de rénovation énergétique de la Médiathèque Jacques Cestor »	
Coût : 57 712,50 € HT - Autofinancement : 11 712,50 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 – 46 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Travaux de voirie : Chemins du Petit Nice, de Tombarel, de Valérian, des Sources, de la Brignolette, avenues de la Burlière, Aglaé Ogliosio Benoit, Maréchal Foch, rue de la République »	
Coût : 276 416 € HT - Autofinancement : 176 416 € HT	
Co-financeur :	
Département du Var Axe 2 Aides aux projets communaux 2025 - 100 000 € HT	 LE DÉPARTEMENT

PROJET : « Démolition partielle de l'ancien Palais de justice »	
Coût : 344 330 € HT - Autofinancement : 174 665 € HT	
Co-financeur :	
Communauté d'Agglomération de la Provence Verte – Fonds de Concours 2025 – 169 665 € HT	